

blait laisser encore quelque jour aux négociants du royaume pour s'expliquer "sur l'étendue et l'importance des sacrifices que l'ennemi exigeait de nous." En même temps, il pria les diverses chambres de commerce de France de vouloir bien présenter des mémoires au même ministre, comme on l'a vu. Voici une autre note de lui qui appartient à cette démarche:

"Le Canada a pour ennemi non seulement ceux qui ne l'ont jamais connu et qui ne jugent des choses que par précipitation et par l'intérêt du moment, mais encore ceux qui l'ont perdu et qui voudraient mettre sur le compte de la fatalité les fautes qui ont précipité la chute de cette colonie. C'est de là que se sont élevés ces cris importuns qui, pour hâter la paix par le sacrifice du Canada, essayent d'en faire regarder la possession comme onéreuse, inutile, et fatiguent nos négociations de cette répétition continuelle: il faut faire la paix." A présent, voyons le mémoire de la Rochelle dans ses parties les plus intéressantes:

La Rochelle:—"La cession pleine et entière du Canada a été la principale condition du traité: elle fut arrêtée dès la première entrevue, sans résistance et sans modification et, sur cet objet, jamais la négociation n'a varié. D'où peut naître, on l'ose dire, cette espèce d'indifférence pour une colonie si vaste, si belle, si utile, la clef et la sauvegarde de l'Amérique; colonie pour laquelle l'ennemi s'est épuisé d'hommes et d'argent et qu'il met au rang de ses plus riches et de ses plus brillantes conquêtes. Il y a eu, dans tous les temps, des personnes prévenues contre nos possessions de la Nouvelle-France. Dès les conférences d'Utrecht (1713) on fut disposé à les sacrifier toutes, et nous ne dûmes qu'à l'adresse et à l'habileté de nos négociations les débris qui nous en restèrent. C'était, disait-on, une colonie à charge qui ne se soutient que par l'argent du royaume et, par malheur, ce qui s'est fait en dernier lieu (1750-1760) en Canada n'a que trop fortifié ces idées... Qu'il nous soit permis de remettre sous les yeux du ministre une partie des maux que va causer à la France la perte du Canada, et l'état de force où il met l'ennemi pour tenter de nouvelles conquêtes... Trois millions et demi, répartis pendant quelques années par des mains pures, peuvent élever la colonie au plus haut point de grandeur. Sous l'heureuse administration de M. Hocquart (1729-1748) les dépenses n'allaient qu'à six ou sept cent mille francs. On ne suppose ces trois millions et demi que pour donner à la colonie les plus rapides accroissements.

"L'étendue du Canada offre, au premier coup d'œil, des possessions sans bornes. Plus vaste que l'Europe, il renferme près de mille lieues de pays, de l'Est à l'Ouest et, du Sud au Nord, on en compte beaucoup plus. Nos établissements et nos postes, dans ces immenses contrées, occupent déjà près de trois cents lieues de terrain en tous sens. Des forêts, des